

Mardi 16 Mars 2021

Lancement officiel de la campagne



« Avec presque 18 000 km de voies vertes et véloroutes en France, nous disposons d'un réseau existant qui, si on l'aménage correctement, peut devenir une infrastructure efficace pour les déplacements quotidiens des Françaises et des Français. Surtout quand on sait que trois quarts des déplacements domicile-travail en France de moins de 15 km sont encore effectués en voiture » rapporte Pierre Hémon, vice-président de l'Association française pour le développement des véloroutes et voies vertes (AF3V) et porte-parole de cette campagne, avant de poursuivre « le vélo a toute sa place dans nos mobilités, c'est pourquoi nous proposons aux candidats des prochaines élections départementales et régionales de nous rejoindre autour de 10 engagements qui permettront de développer le vélotaf, c'est-à-dire l'usage du vélo pour aller au travail. »

<https://voiesvertesvelotaf.af3v.org>

Le Plan vélo présenté en 2018 fixe comme objectif de passer la part modale vélo de 3 % à 12 % en 2030. Il s'agit donc de multiplier par 4 en 10 ans l'usage du vélo dans nos déplacements.

Pour participer à atteindre cet objectif ambitieux et pour accélérer la pratique du vélo dans les zones rurales et périurbaines, l'AF3V propose 10 engagements aux candidats des prochaines élections régionales et départementales.

Ces 10 engagements doivent permettre de transformer les voies vertes et les véloroutes en infrastructures de la mobilité du quotidien des Français et de booster l'usage du vélo pour se rendre à son travail.

Nos 10 engagements pour développer le vélotaf grâce aux voies vertes

1. Créer des comités d'itinéraire avec les usagers

Pour mieux prendre en compte leurs besoins en mobilité du quotidien

2. Employer des revêtements lisses et durables

Pour encourager les déplacements utilitaires et favoriser l'inclusion sociale

3. Aménager les voies vertes en enrobé plutôt qu'en stabilisé

Pour préserver l'environnement, grâce au meilleur bilan écologique de l'enrobé

4. Créer des corridors biologiques distincts des voies vertes

Pour sauvegarder la biodiversité le long des voies

5. Supprimer les barrières inadaptées et les potelets dangereux

Pour améliorer l'accessibilité universelle des voies vertes

6. Généraliser la priorité donnée aux piétons et aux cyclistes

Pour mieux sécuriser les intersections des voies vertes

7. Raccorder les voies vertes aux gares et aux stations de transports collectifs

Pour renforcer l'intermodalité et fluidifier les déplacements

8. Prévoir une largeur de 5 m pour les voies vertes

Pour faciliter la cohabitation entre les usagers, plus nombreux chaque année

9. Assurer l'entretien régulier et la maintenance hivernale des voies vertes

Pour garantir la qualité de l'infrastructure toute l'année, comme pour le réseau routier et TER

10. Soutenir le projet Vélo expressS porté par l'AF3V

Pour favoriser l'autonomie des publics précaires dans leur mobilité grâce aux voies vertes

En route pour le vélotaf

Nous pensons que les véloroutes et les voies vertes ne doivent pas être réservées à un usage récréatif pendant les week-ends et les vacances. Elles sont une infrastructure d'avenir pour les déplacements domicile-travail (vélotaf), à condition de les aménager comme il faut, de les entretenir et de leur permettre de faciliter la connexion avec l'ensemble des moyens de transports d'un territoire (train, bus, tramway...).

Une des solutions que nous proposons est l'emploi de revêtements lisses qui facilitent la pratique du vélo et garantissent une meilleure durabilité. Lorsque les revêtements sont améliorés, la fréquentation est multipliée de 5 à 10.

Les bénéfices du vélo au quotidien pour se rendre au travail ou sur les lieux de ses activités sont très nombreux pour soi-même et pour la société.

En pratiquant 30 minutes de vélo chaque jour, c'est 30 % de risques en moins de développer une maladie cardiovasculaire, un cancer ou du diabète. En utilisant davantage le vélo, les usagers font des économies et ceux qui ne peuvent pas avoir de voiture peuvent tout de même se rendre sur leur lieu de travail.

En proposant des infrastructures de qualité pour circuler à vélo, les territoires développent leur attractivité et leur potentiel économique. Soutenir les mobilités alternatives à la voiture, c'est aussi soutenir les chefs d'entreprises qui parfois n'arrivent pas à embaucher parce que la distance entre l'entreprise et le domicile des salariés est trop grande.

Et bien sûr, développer l'usage du vélo chez les Français est un moyen efficace, rapide et économique de réduire les émissions de gaz à effet de serre, principales causes du réchauffement climatique.

Une campagne de mobilisation

Soutenue par ses adhérents partout en France, l'AF3V lance sa campagne ce mardi 16 mars 2021. Nous irons à la rencontre des candidats pour les sensibiliser et les interpeller sur nos propositions. Nous souhaitons travailler avec eux pour placer l'aménagement des voies vertes et le développement du vélotaf au cœur du débat avec les électeurs. Plus que jamais, rappelons que la mobilité est essentielle pour tous les citoyens, pour les acteurs économiques, associatifs, culturels et que le vélo peut apporter une réponse aux enjeux économiques, environnementaux, sanitaires, sociaux... auxquels font face les Français.

Contact presse

Pierre Hémon
06 59 72 45 37
pheumon@af3v.org

L'Association française pour le développement des véloroutes et des voies vertes est une association d'usagers qui œuvre à la création d'un réseau ambitieux et cohérent d'aménagements sécurisés, accessibles et de qualité pour les déplacements en modes actifs sur l'ensemble du territoire français. Retrouvez-vous sur notre site <https://www.af3v.org/>, Twitter (@AF3V_officiel) et Facebook (AF3V – véloroutes et voies vertes).